

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 28 juin 2022
---------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 7 pouvoirs	16 juin 2022	16 juin 2022

N° délibération	Objet
2022-046	Etude Ecole des filles à Huelgoat – Demande de cofinancement – Programme Petites Villes de Demain en Bretagne

Le vingt-huit juin 2022 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOLAZEC :

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS :

HUELGOAT : Jacques THEPAUT, Gérard TOSSER, Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Barbara PERRON à Hubert LE LANN, Coralie JEZEQUEL à Georges MORVAN, Josiane GUINVARC'H à Anne ROLLAND, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Marcel SALAÛN à Sylvie ALLAIN, Marie-Noëlle JAFFRE à Maryvonne LE GUILLOU, Alexis MANAC'H à Mickaël TOULLEC

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Le président rappelle le choix du conseil communautaire, lors de sa séance du 29 juin 2021, d'être maître d'ouvrage d'une étude concernant l'équipement culturel l'Ecole des Filles à Huelgoat ouvert chaque été depuis une dizaine d'année.

Mme Françoise Livinec est propriétaire des lieux et avait fait part aux élus de la Région, de la commune et de l'EPCI ainsi qu'aux représentants de l'Etat de son souhait d'être accompagnée dans une démarche de réhabilitation du site.

Envoyé en préfecture le 29/06/2022
Reçu en préfecture le 29/06/2022
Affiché le
ID : 029-200067107-20220628-2022046-DE

Ce projet doit faire l'objet d'une étude globale qui permettra de réaliser un audit du bâti et des activités qui pourraient être accomplies sur ce site.

La collectivité avait délibéré pour porter l'étude sous condition d'être financée à 80% conjointement par l'Etat et la Région Bretagne.

La subvention de la Région est en cours d'obtention, la demande auprès de l'Etat via la DETR n'a pas reçu d'avis favorable.

Ainsi il est proposé de réaliser une demande de cofinancement de cette étude par le programme Petites villes de demain en Bretagne. En effet, la ville de Huelgoat est inscrite dans ce dispositif et une convention a été signée à ce sujet conjointement entre l'Etat, la Ville de Huelgoat et Monts d'Arrée Communauté.

Le montant demandé à l'Etat via ce dispositif est de 50% du coût de l'étude.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la demande de cofinancement de l'étude pour l'Ecole des filles à Huelgoat auprès du dispositif Petites villes de demain en Bretagne à hauteur de 50%.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 29 juin 2022

La Secrétaire,
Anne Rolland